

# LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE AOÛT 2025 – N° 133



## ÉDITO DU MAIRIE – Didier LATHUILLE

Chères habitantes, chers habitants,

Ce mois-ci, je souhaite vous adresser quelques mots sur un sujet qui nous concerne tous et qui revient de plus en plus souvent dans les échanges avec les riverains : **la vitesse excessive sur nos routes communales**, que ce soit en voiture, moto ou vélo. Il ne s'agit pas ici de stigmatiser ou de désigner des coupables, mais de rappeler une évidence : **le bien vivre ensemble commence par le respect des autres**. Or, ce respect est mis à mal lorsque la vitesse devient source d'insécurité, notamment pour les piétons, les enfants, les personnes âgées, ou tout simplement pour ceux qui sortent de chez eux, parfois avec appréhension.

Ce qui rend la situation d'autant plus préoccupante, c'est que **les comportements à risque sont bien souvent le fait d'habitues, de locaux, de personnes qui connaissent parfaitement les lieux...** mais oublient que ces routes sont partagées, que chaque mètre parcouru est bordé de vies, de familles, de voisins. Les plaintes des riverains se multiplient et je les comprends. Car quand la vitesse devient une habitude, c'est la sécurité de tous qui est fragilisée, et la confiance dans notre capacité à vivre ensemble sereinement qui s'effrite. Je lance donc un appel à chacun d'entre vous : **reprenons collectivement le contrôle de nos comportements sur la route**. Soyons vigilants, soyons responsables, réduisons notre allure. Cela ne prend que quelques secondes de plus, mais cela peut tout changer pour celles et ceux que vous croisez.

Le rôle de la commune est d'agir, d'informer, parfois de sanctionner, **mais la première réponse est entre les mains de chacun**. Ensemble, nous pouvons préserver ce cadre de vie auquel nous tenons tant. Un village, c'est d'abord une communauté où l'on prend soin les uns des autres.

Je vous remercie pour votre attention, votre sens des responsabilités et votre attachement à notre belle commune.

SAINT-JEAN... PARLONS-EN

## AGENDA

### VÉRIFICATION EXCTINCTEURS

Le **dimanche 03 août 2025**, une vérification d'extincteurs, par une société privée, a lieu sur la **place de l'ancienne école, de 8 h 30 à 12 h**.

### DON DU SANG

Deux collectes de sang sont organisées ce mois-ci :

- le **mercredi 06 août 2025**, au restaurant scolaire de Grand-Bornand, de 15 h 30 à 19 h,
- le **mardi 12 août 2025** à la salle des fêtes de La Clusaz, de 16 h à 18 h 30.

## VIE ASSOCIATIVE

### BIBLIOTHÈQUE SAINT JEAN BOUQUINE

**Nouveaux horaires de permanences** pour les mois d'août : les mardis et vendredis, de 17 h à 19 h, et les samedis de 10 h à 12 h. **ATTENTION : suppression de la permanence du mercredi matin**.

Passez de bonnes vacances avec les nouveautés à disposition des jeunes et des adultes.

### CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié renouvelle sa participation au vide grenier du 15 août. Il vous donne rendez-vous à la salle « Charlemagne » près de l'office de tourisme. La recette des ventes servira à apporter quelques douceurs aux aînés : cadeaux pour le passage des dizaines 60 ans, 70 ans, 80 ans, 90 ans ou une participation plus importante du club pour un restaurant, une sortie.... Merci d'avance.

# VIE TOURISTIQUE

## OFFICE DU TOURISME

---

### LES DATES CLÉS DU MOIS D'AOÛT A NE PAS MANQUER AU CŒUR DU VILLAGE :

Mardi 05 août, à 16 h, sur l'aire de pique-nique, conte « la montagne a des oreilles ».

Mardi 12 août, de 15 h à 17 h, chasse aux trésors sensorielle, réservation obligatoire.

Vendredi 15 août, de 8h à 18h, vide-greniers, sur la place de l'Ancienne École jusqu'au chemin des Écoliers.

Samedi 30 août, de 10 h à 12 h, Alp music festival à l'AEC village vacances et de 14 h 30 à 16 h 30 place de l'Ancienne Ecole.

Tout au long du mois, profitez de concerts en plein air, soirées astronomie, visites de ferme, ateliers pour enfants et sorties VTT électrique. Pour le programme complet, les horaires et les modalités d'inscription, rendez-vous à l'office de tourisme ou sur [www.saintjeandesixt.com](http://www.saintjeandesixt.com), rubrique « Agenda ».

\*Certaines activités sont payantes et/ou sur réservation.

### RAPPEL ADHÉSIONS À L'OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme a déjà lancé ses cotisations pour l'année 2025/2026. Il est encore temps d'adhérer si ce n'est pas déjà fait ! Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site internet de l'office de tourisme. Vous pouvez également le récupérer directement à l'accueil de l'office.

### RECHERCHE FIGURANTS

Dans le cadre de la promotion de Saint-Jean-de-Sixt, l'office de tourisme recherche des figurants pour le film promotionnel « été » de notre destination. Nous recherchons une famille avec des enfants entre 7 et 15 ans. La société Alpcat Médias, basée à Thônes sera notre prestataire. L'idée n'est pas de faire une randonnée en entier, mais de prendre quelques morceaux des captages vidéo. Cette randonnée ne présente aucune difficulté puisque nous serons sur le tour du Danay. Les rushs de tournage vous seront remis gratuitement. Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'office de tourisme à [infos@saintjeandesixt.com](mailto:infos@saintjeandesixt.com) ou au 04 50 02 70 14.

## INFOS PRATIQUES RANDONNÉES

---

Plusieurs communes du canton de Thônes ont pris des arrêtés en lien avec la randonnée. Des dispositions spécifiques ont été prises concernant :

- le bivouac (refus total pour certaines communes, sous conditions pour d'autres),
- la présence des chiens,
- l'interdiction des drones, de slackline,
- la pratique de VTT...

N'hésitez pas, avant de partir à vous connecter aux sites officiels des mairies pour connaître leurs restrictions.

## ENJEUX SANITAIRES

### DERMATOSE NODULAIRE

---

Le monde agricole vit actuellement **une grave situation**. Ensemble, protégeons les troupeaux de la dermatose nodulaire. Des gestes simples pour la sécurité des animaux ont été mis en place :

- respecter l'interdiction d'entrer dans les bâtiments et pâtures,
- fermer les vitres de vos véhicules et assurez-vous qu'aucun insecte volant ne reste dans votre voiture avant de repartir,
- et merci de ne pas vous approcher des animaux.

Ce virus qui se transmet par les stomoxes (mouches piqueuses et taons), touche exclusivement les bovins, zébus et buffles. Aucun danger de transmission pour l'homme, le lait, le fromage et la viande.

### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

---

Si vous suspectez la présence d'un nid de frelon asiatique chez vous, faites une déclaration sur la plateforme [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

Si cela s'avère exact, une personne habilitée viendra détruire gracieusement le nid.